

FORFAIT SE SOIGNER AUTREMENT	SÉCURITÉ SOCIALE	MGEN INITIALE	OFFRE SOCLE MGEN CNP	MGEN CNP + Option 1	MGEN CNP + Option 2
Ostéopathie	Non pris en charge	 <p>ÉDUCATION FORMATION RECHERCHE PUBLIQUES Normandie 80 €/année civile avec un maximum de 40 € par séance</p>	2 séances par an (limite de 40 euros par séance)	4 séances par an (limite de 40 euros par séance)	
Acupuncture					
Homéopathie					
Consultations diététicien					
Chiropraxie					
Psychomotricité					
Ergothérapie					
Sophrologie					
Naturopathie					
Etiopathie					
Hypnothérapie					
Pédicurie-Podologie non remboursée par la Sécurité sociale					
Psychothérapie non remboursée par la Sécurité sociale			4 séances par an (limite de 30 euros par séance)	8 séances par an (limite de 40 euros par séance)	10 séances par an (limite de 40 euros par séance)
PRÉVENTION					
Contraception non remboursée (féminine et masculine)/Tests de grossesse	Non pris en charge	75 €/ année civile	-	80 €/année civile	
Vaccins prescrits non remboursés par la Sécurité sociale					

Ostéodensitométrie remboursée ou non par la Sécurité sociale	70 %/Non pris en charge		80 €/année civile
Dépistage Prénatal Non Invasif (DPNI) /Amniocentèse	100 %/ Non pris en charge	Remboursement Sécurité sociale pour le DPNI	Remboursement Sécurité sociale pour le DPNI + 183 €/acte